



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Les malades de la covid-19 au long cours

Question écrite n° 34800

#### Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la prise en charge des patients qui souffrent de la covid-19 sur le long cours. Si la majorité des patients contaminés par le SARS-CoV-2 ne présentent pas de signes cliniques graves, certains épidémiologistes estiment que 5 % des malades de la covid-19 sont concernés par des conséquences au long cours. Souvent soignés à domicile et non testés durant le premier confinement, ces derniers se plaignent encore aujourd'hui de symptômes multiples, plusieurs semaines après l'infection : fatigue persistante, difficultés respiratoires ou cardiaques, douleurs thoraciques ou articulaires. En somme, « un épuisement terrassant et invalidant » selon un patient. Ces personnes confrontées à cette maladie sur le long cours estiment être « invisibles » pour le système de santé. Ils dénoncent un manque d'information et l'absence d'une coordination médicale efficace pour les accompagner. Si les recherches liées à cette maladie qu'on ne connaît pas encore dans ses moindres spécificités se poursuivent, ces patients estiment qu'une meilleure prise en charge par le système de santé permettrait d'apporter des réponses aux questions encore posées. Ces patients atteints de la covid-19 sur le long cours demandent la mise en place d'un véritable programme sanitaire incluant tous les territoires et qui permettrait d'actualiser la liste complète des symptômes, d'identifier leur durée, de reconnaître officiellement les malades selon leurs signes cliniques et non exclusivement sur le résultat de tests parfois erroné, de définir les protocoles de suivi des malades et de faire progresser la recherche en intégrant la médecine interne dans la prise en charge de ces derniers. Face à cette situation qui handicape lourdement ces patients touchés par la covid-19 sur le long cours, Mme la députée s'interroge sur la mise en place d'une véritable stratégie sanitaire permettant à la fois de mieux accompagner ces patients et de faire progresser la recherche. Elle souhaiterait alors connaître la faisabilité de ce plan sanitaire proposé par ces malades de la covid-19.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34800

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 décembre 2020](#), page 8916

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)